

M I S S I V E

DE LA PRÉSIDENTE

des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba



Bonjour chères et chers collègues,

Nous revoilà déjà en décembre à quelques jours du congé d'hiver! Comme le temps passe vite! Les festivités entourant le 50^e anniversaire des ÉFM sont maintenant terminées et nous sommes prêts à aller de l'avant pour vous, chères et chers membres !

Il y a un an déjà, je vous parlais du BEF et de l'abolition du poste de son sous-ministre adjoint. Où en sommes-nous aujourd'hui? Les partenaires pour l'éducation en français sont toujours en communication avec le bureau du ministre de l'Éducation. Nous aurons la chance de rencontrer le tout nouveau ministre, M. Goertzen, afin de lui parler de nos inquiétudes. Une chose est certaine, nous devons accepter le fait que le poste de sous-ministre adjoint ne sera pas rétabli et surtout que le gouvernement conservateur ne reviendra pas sur sa décision. Nous continuons à mettre la pression sur le ministre pour assurer que cette décision n'affecte pas la qualité des services du BEF sachant que maintenant, il y a plusieurs postes vacants au BEF.

De plus, la communauté francophone semble prendre un autre dur coup avec l'abolition des 11 postes en traduction. Sans oublier que nos voisins franco-ontariens ont eux aussi vu l'abolition du Commissariat aux services en français et l'annulation du soutien financier à la première université francophone en Ontario. Comme au Manitoba, ces coupures ont été faites par un gouvernement conservateur. Ce qui est important de comprendre, c'est que des coupures qui affectent les communautés francophones du Canada sous prétexte d'épargner de l'argent sont inacceptables puisque cela ne représente qu'une petite partie d'un budget provincial! Les ÉFM ont réagi à ces coupures et une lettre a été envoyée au premier ministre de l'Ontario, M. Ford, pour les dénoncer. De plus, le 1^{er} décembre dernier à Saint-Boniface, les ÉFM étaient présents lors de la manifestation en appui aux franco-ontariens.

Qu'est-ce que toute cette situation veut dire pour nous? Cela nous prouve que le travail que font les enseignantes et les enseignants du programme de français et du programme d'immersion française du Manitoba est primordial! C'est ce que nous faisons tous les jours en salle de classe, dans notre enseignement, qui mettra fin à cette pensée que, faire des coupures sur le dos des minorités linguistiques du Canada, sous prétexte d'épargner quelques dollars est justifiable. Je vous incite donc à continuer ardemment le travail que vous faites en

Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba

faisant vivre la culture francophone à vos élèves, en leur démontrant la richesse de la langue et en les éduquant sur les droits des francophones du Canada! De plus, vous pouvez vous impliquer avec les ÉFM pour contribuer à l'éducation en français de notre province.

D'ailleurs, le prochain Conseil des écoles aura lieu le samedi 12 janvier 2019 à McMaster House dès 9 heures. Quelques heures plus tard se tiendra le *Funspiel annuel* des ÉFM. Cette activité hivernale permet aux membres de s'amuser en français tout en étant actifs. Que vous ayez ou non de l'expérience en curling importe peu. Vous pouvez former une équipe de 4 joueurs ou nous pouvons vous en trouver une. L'activité est gratuite pour les membres et 10 \$ pour les non-membres. Ceci inclut la partie, des hors-d'œuvre et le divertissement. Pour plus de détails, consultez notre site web : efm-mts.org.

En terminant, j'aimerais vous souhaiter, au nom des ÉFM, un très joyeux temps des fêtes et un excellent congé hivernal. J'espère que vous passerez des instants mémorables entourés de vos parents et ami.es.

La présidente des ÉFM,



Valérie Rémillard

**Que l'année 2019 soit remplie
de bonheur, de santé et de prospérité!**

